



Mâcon, le 04 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

RCEA **Aménagement du giratoire de Droux**

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que **la circulation sur la RN 80 dans le sens Chalon-Moulins sera interdite entre le giratoire de Droux et le giratoire du péage A6 Chalon/sud pendant la nuit du lundi 7 au mardi 8 novembre 2016 entre 20h et 6h.**

Les usagers seront déviés, dans le sens Chalon/Moulins, depuis le giratoire de Droux-RD 906 par la RD 369 rue Charles Dodille puis la RD 977 Route de Buxy jusqu'au giratoire de Cortelin où ils reprendront la RCEA-RN 80 en direction de Moulins ou de l'autoroute A6.

Cette coupure doit permettre la mise en place de dispositifs de retenue en béton.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et les itinéraires de déviation, et vous remercions de votre compréhension.



Contacts :

[Service de la communication interministérielle \(SCI\)](#)

Tél. 03 85 21 81 59 / 82 33 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

francis.treff@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](#)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)